

Créteil, le 7 décembre 2021

**COMPTE-RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un à vingt heures trente le six décembre, le conseil municipal de la commune de Créteil, convoqué à domicile et par écrit le trente novembre deux mille vingt-et-un, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur CATHALA Laurent.

Étaient présents :

**M. CATHALA, Maire,**  
**M. PELISSOLO, Mme BOULARD, M. PLACE, Mme GARRIGOU-GAUCHERAND, M. ELHARRAR, Mme SIMON-DECK, M. MAÏZ, Mme SOL, M. DUKAN, Mme VORCHIN, Mme TORGEMEN, M. PESSAQUE, Mme VALLIER, M. MBOUMBA, Mme DIALLO, M. LE GUILLOU, Mme ADNANE, M. HÉLIN, Mme HACHMI, Adjoints au Maire,**  
**M. DUFEU, M. WANNIN, Mme CAMARA, Mme DEPREZ, Mme HÉNON, Mme MÉLIGNE, Mme ANAMBA-ONANA, Mme SALVIA, M. TEISSÈDRE, Mme DIASSE, M. ESOR, Mme CHRISTON, M. TOLEDANO, Mme ANGLÈS, M. TAHRI, Mme MORVAN, Mme PERREAU, Mme RUPAIRE, M. BIEN, Mme MATTEI, Mme GARCIA-KLETHI, Mme RABA, M. HEBBRECHT, M. BETOUCHE, Mme LÔ, Mme DUPUIS, Conseillers municipaux, formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales,**

Absents : **M. URGIN, M. SASPORTAS, M. BRAUD, M. MULUMBA, M. HENRY, M. DING, M. KÉRISIT.**

Mandats : **M. URGIN (pouvoir à M. DUKAN), M. SASPORTAS (pouvoir à M. WANNIN), M. BRAUD (pouvoir à M. CATHALA), M. MULUMBA (pouvoir à Mme SOL), M. HENRY (pouvoir à Mme GARRIGOU-GAUCHERAND), M. DING (pouvoir à Mme LÔ), M. KÉRISIT (pouvoir à M. HEBBRECHT).**

Secrétaire de Séance : **Mme Josette SOL**

Après avoir procédé à l'appel nominal des conseillers en exercice et constaté que le quorum était atteint pour la validité des délibérations, Monsieur le Maire soumet aux membres de l'assemblée le procès-verbal de la séance du 4 octobre 2021 qui est adopté à l'unanimité et donne communication des décisions prises par Monsieur le Maire du 27 septembre au 28 novembre 2021, conformément à l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales, en vertu de la délégation d'attributions du conseil municipal.

**ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉSENTÉES À LA SÉANCE :**

**D2021-6-1-46** Subventions aux associations locales, aux établissements publics locaux et organismes privés à objet sportif. Avances au titre de l'exercice 2022.

***Rapporteur : Monsieur PESSAQUE***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-47** Octroi de la garantie communale à l'association SHEVA concernant l'opération du Pôle Équestre du parc interdépartemental des sports Paris Val-De-Marne.

***Rapporteur : Monsieur PESSAQUE***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-48** Délégation de service public pour l'exploitation de la crèche de 60 berceaux "les Abeilles" : Rapport annuel année 2020.

***Rapporteur : Madame VALLIER***

Les membres du Conseil municipal prennent acte de la communication de ce rapport.

**D2021-6-1-49-1** Budget annexe de chauffage urbain : Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021, dans l'attente du vote du budget primitif 2022.

***Rapporteur : Monsieur PESSAQUE***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-49-2** Budget principal : Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement à hauteur du quart des crédits ouverts en 2021, dans l'attente du vote du budget primitif 2022.

***Rapporteur : Monsieur PESSAQUE***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-50-1** Budget principal 2021 : Admission en non-valeur de produits communaux irrécouvrables.

***Rapporteur : Monsieur MBOUMBA***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-50-2** Budget principal 2021 : Constatation de créances éteintes.

***Rapporteur : Monsieur MBOUMBA***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-51** Demande de remises gracieuses pour des prestations de restauration scolaire, accueil de loisirs sans hébergement et accueil périscolaire.

***Rapporteur : Monsieur PESSAQUE***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-52** Cimetière communal de Créteil : révision des tarifs des concessions applicables au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

***Rapporteur : Madame PERREAU***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-53** Droits de voirie et de stationnement : adoption des nouveaux tarifs applicables à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.

***Rapporteur : Monsieur MAÏZ***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-54** Jardins familiaux des Bordières, du Halage, de la rue de Brie, de la rue du Petit Bois et du Mont Mesly : adoption des loyers exigibles au titre de l'année 2022.

***Rapporteur : Monsieur MBOUMBA***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-55** Avis sur le calendrier de dérogation municipale au repos hebdomadaire pour l'année 2022.

***Rapporteur : Monsieur MAÏZ***

Le groupe Communistes et partenaires vote contre.

Adoptée à la majorité.

**D2021-6-1-56-1** Modification du tableau des emplois du personnel communal : suppressions et créations d'emplois.

***Rapporteur : Madame TORGEMEN***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-56-2** Modification du tableau des emplois du personnel communal : suppression et création d'un emploi fonctionnel.

***Rapporteur : Madame TORGEMEN***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-1-57** Syndicat intercommunal pour le gaz et l'électricité en Ile de France (SIGEIF) : communication du rapport d'activité pour l'année 2020.

***Rapporteur : Monsieur DUFEU***

Les membres du Conseil municipal prennent acte de la communication de ce rapport.

**D2021-6-1-58** Syndicat intercommunal de la périphérie de Paris pour l'électricité et les réseaux de communications (SIPPEREC) : communication du rapport d'activité pour l'année 2020.

***Rapporteur : Monsieur DUKAN***

Les membres du Conseil municipal prennent acte de la communication de ce rapport.

**D2021-6-1-59** Communication du rapport d'activité du syndicat mixte Infocom'94 pour l'année 2020.

***Rapporteur : Madame HACHMI***

Les membres du Conseil municipal prennent acte de la communication de ce rapport.

**D2021-6-2-16** Quartier Échat Champeval (CQ n°2) ZAC Échat nord - Grand Paris Aménagement : Avis sur le dossier de réalisation.

***Rapporteur : Monsieur ELHARRAR***

Le groupe Les Républicains vote contre.  
Adoptée à la majorité.

**D2021-6-2-17** Quartiers Échat-Champeval et Montaigut-Palais (CQ n°2 et 6) : Approbation de l'acquisition auprès de Créteil Habitat - SEMIC de plusieurs parcelles en vue de leur incorporation dans le domaine public.

***Rapporteur : Madame SOL***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-2-18** Recensement de la longueur de voirie classée dans le domaine public communal.

***Rapporteur : Monsieur HÉLIN***

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-2-19** Désignation d'un représentant du conseil municipal au sein de la commission consultative sur l'énergie de la Métropole du Grand Paris.

***Rapporteur : Monsieur DUKAN***

Le groupe Les Républicains ne prend pas part au vote.  
Adoptée à l'unanimité des votants.

**D2021-6-2-20** Adoption de la convention d'entretien des espaces verts pour le quartier de la Habette.

**Rapporteur : Monsieur HÉLIN**

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-3-21** Adoption du Contrat Local de Santé.

**Rapporteur : Madame GARRIGOU-GAUCHERAND**

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-3-22** Mise en place d'une offre de services et de garanties d'assurance santé solidaire et responsable (ou mutuelle communale) pour le compte des habitants de la commune de Créteil.

**Rapporteur : Monsieur PELISSOLO**

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-3-23** Rapport annuel de la Commission d'Intégration des Personnes Handicapées pour l'année 2020.

**Rapporteur : Monsieur PELISSOLO**

Les membres du Conseil municipal prennent acte de la communication de ce rapport.

**D2021-6-3-24** Accueil d'artistes à la Galerie d'art pour une résidence de recherche et de création et de deux expositions.

**Rapporteur : Madame VORCHIN**

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-3-25** Adhésion à l'Association nationale des directeurs de l'Éducation des villes (ANDEV).

**Rapporteur : Madame BOULARD**

Adoptée à l'unanimité.

**D2021-6-3-26** Reconduction de la convention d'utilisation hors temps scolaire de la salle de sport intégrée au collège Amédée Laplace de Créteil.

**Rapporteur : Monsieur LE GUILLOU**

Adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-deux heures quarante-et-un le six décembre deux mille vingt et un.



Le Maire,

Laurent CATHALA